






Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) option design graphique

 Niveau d'étude visé BAC +5	 Diplôme Autres dipl. nationaux niv. form. bac+5	 Domaine(s) d'étude Arts plastiques - Arts appliqués - Design - Artisanat d'art, Histoire de l'art	 Accessible en Formation initiale, VAE	 Établissements institut supérieur des arts et du design de Toulouse
---	--	--	--	--

Présentation

Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique ([DNSEP](#)) option art, est un diplôme national homologué de niveau I, bac +5, valant grade de master 2. Il se prépare en 2 ans, constituant ainsi le second cycle des études.

Objectifs

À l'isdaT, le [DNSEP](#) est proposé dans 3 options : [art](#), [design](#) et [design graphique](#).

En 2nd cycle, les objectifs portent sur le développement et l'affirmation d'une pratique personnelle, ses conditions de visibilité ainsi que sur l'intelligence d'une inscription artistique, historique et philosophique. Il s'agit de renforcer l'élaboration d'un parcours de pensée et de travail conduisant à l'autonomie de l'étudiant-e lors du passage du **DNSEP**. À ce stade, il-elle devra être capable de développer une démarche autonome lui permettant d'intégrer des éléments nouveaux à sa recherche.

Au niveau du DNSEP sont requises les qualités suivantes :

– capacité à réaliser des travaux plastiques témoignant d'une maîtrise de techniques et technologies acquises durant le cursus ;

– connaissance et compréhension d'un domaine d'étude de niveau supérieur, inscrit dans un contexte de recherche, apportant la preuve de développement personnel et d'originalité ;

– capacité à utiliser ces connaissances et cette compréhension de manière synthétique, dans un contexte élargi (sciences, espace social...) en relation avec le champ de l'art ;

– capacité à articuler et communiquer des éléments complexes, à formaliser des positionnements incluant une réflexion nuancée quant à la situation de l'artiste dans les domaines artistiques, sociaux, politiques ;

– développement des compétences nécessaires à la poursuite de recherches pouvant s'inscrire dans une démarche doctorale ;

– capacité à connaître et valoriser ses savoirs et compétences dans les milieux professionnels.

[En savoir + sur le DNSEP](#)

[En savoir + sur le cycle 2 option art](#)

[En savoir + sur la pédagogie art](#)

Admission

Conditions d'accès

Conditions d'accès en cycle 2

En cycle 2 (années 4 ou 5) du [DNSEP](#), l'admission en [art](#), [design](#) ou [design graphique](#), à l'isdaT s'effectue sur commission d'entrée.

Conditions d'admission

Pour être recevables à l'admission en 2nd cycle (semestres 7 et 9) en option [art](#), [design](#) ou [design graphique](#), les candidat-es doivent justifier respectivement de 180 et 240 crédits européens :

1 – Obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi :

- * dans un établissement d'enseignement supérieur public ;
- * dans un établissement d'enseignement privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le candidat dans le dit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau ;

2 – Obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. Une pratique de la langue française correspondant au niveau B2 du cadre commun de référence est requis pour l'entrée en années diplômantes. Pour les autres années, la maîtrise de la langue française est requise.

3 – Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Commission d'admission

Après une présélection des dossiers, les candidat-es sont invités à un entretien oral avec un jury de professeurs devant lequel ils soutiennent leur démarche artistique et leur motivation à intégrer l'établissement. Les frais d'inscription à la commission d'admission s'élèvent à 50 euros.

Frais de scolarité

Le montant des frais de scolarité pour l'année 2021-2022 s'élève à 400 euros (250 euros pour les boursier-ères).

Calendrier d'admission en cycle 2

- * **Du 17 décembre 2021 au 16 mars 2022** : pré-inscriptions en ligne sur [isdat.fr](#)
- * **Du 23 au 31 mars 2022** : pré-sélection commissions
- * **Les 20, 21 & 22 avril 2022** : commissions d'admission et d'équivalence
- * **Semaine du 19 mai 2022** : résultats.

[En savoir + sur les conditions d'admission au DNSEP](#)

[En savoir + sur les conditions d'accès au DNSEP par Valorisation des Acquis de l'Expérience \(VAE\)](#)

Et après...

Poursuites d'études

Les étudiant-es ayant obtenu le DNSEP design graphique sont formé-es également pour pouvoir poursuivre des études notamment des post diplômes internationaux ou des études doctorales.

Insertion professionnelle

Une étude menée par l'Office de la Vie Étudiante sur la vie professionnelle des diplômés de l'isdaT en art, design et design graphique 2009-2012 témoigne d'un taux élevé d'insertion.

Les étudiant·es ayant obtenu le DNSEP design graphique peuvent travailler en tant que **designer graphique** ou **salarié en agence** de communication, design, architecture ou webdesign, **ou dans les services de graphisme presse** (papier, écran) ; être **directeur·trice artistique ou de projets culturels** ; être intégré·es comme **collaborateur·trices capables d'apporter une dimension créatrice personnelle dans les services communication, recherche et développement d'entreprises ou de collectivités territoriales**. Ils·Elles exercent également en tant qu'**enseignant·es en lycée et dans l'enseignement supérieur en écoles d'art**, par exemple. Ils·Elles sont formé·es également pour pouvoir poursuivre des études notamment des post diplômés internationaux ou des études doctorales.

[✉ En savoir + sur l'insertion professionnelle en cours de formation](#)

[✉ En savoir + sur l'insertion professionnelle après le diplôme](#)

[✉ En savoir + sur les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle](#)

Contact(s)

Autres contacts

Direction des études art, design, design graphique

David Mozziconacci

[✉ david.mozziconacci@isdat.fr](mailto:david.mozziconacci@isdat.fr)

Secrétariat pédagogique

Bettina Mellet et Fabrice Matéo

+33 (0)5 31 47 11 95

+33 (0)5 31 47 11 94

[✉ bettina.mellet@isdat.fr](mailto:bettina.mellet@isdat.fr)

[✉ fabrice.mateo@isdat.fr](mailto:fabrice.mateo@isdat.fr)

Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

En savoir plus

[✉ https://www.isdat.fr/se-former/formation-initiale/dnsep/](https://www.isdat.fr/se-former/formation-initiale/dnsep/)

DNSEP – option design graphique

[✉ https://www.isdat.fr/se-former/formation-initiale/dnsep/cycle2-designgraphique/](https://www.isdat.fr/se-former/formation-initiale/dnsep/cycle2-designgraphique/)

Admission en art, design, design graphique

[✉ https://www.isdat.fr/admission-vie-etudiante/admission-formation-initiale/art-design-designgraphique/](https://www.isdat.fr/admission-vie-etudiante/admission-formation-initiale/art-design-designgraphique/)